

«Les pays du G20 doivent se parler pour éviter la panique en cas de crise alimentaire»

Pour Pierre Jacquet, chef économiste de l'Agence française de développement, l'agriculture est le meilleur moyen de réduire la pauvreté. Paris réunit le G20 sur la volatilité des prix le 22 juin

Entretien

Economiste en chef de l'Agence française de développement (AFD), Pierre Jacquet a été chargé par Nicolas Sarkozy de rédiger un rapport d'ici à septembre sur les nouveaux instruments financiers d'assurance à créer pour protéger les pays pauvres des hausses de prix agricoles et des événements affectant les récoltes. **Quel est l'enjeu du G20 agricole qui s'ouvre à Paris ce mardi 22 juin ?**

Les poids de l'agriculture ayant tendance à diminuer dans les produits intérieurs bruts, on a commis l'erreur, ces vingt dernières années, de considérer qu'elle n'était plus prioritaire. Or, dans la croissance des pays en développement, le progrès agricole joue un rôle essentiel : la croissance de la productivité agricole est le moteur du développement économique. Et l'agriculture est le meilleur moyen de réduire la pauvreté, puisque 80 % des plus démunis se trouvent dans les zones rurales.

Les récentes crises alimentaires et la volatilité des prix qui en a résulté ont focalisé à nouveau l'attention sur l'agriculture. L'enjeu est de répondre à ces crises et de faire de l'agriculture un sujet de long

terme permettant non plus de réagir aux crises mais de les prévenir. **Qu'en attendez-vous ?**

J'attends du G20 des orientations fortes. Même s'il en représente les trois quarts, le G20 n'est pas le directeur de l'économie mondiale. Il ne peut parler pour ceux qui n'y sont pas. Il est un lieu de coordination, un leadership conjoint pour faire avancer les choses. Dans un monde bouleversé, nous avons besoin d'une vision conjointe. L'un des atouts du G20 est de mettre autour d'une table des acteurs qui doivent commencer à partager un diagnostic, car beaucoup de questions les divisent.

Une des propositions de la présidence française porte justement sur la mise en place d'un système d'information des marchés agricoles...

La collecte de l'information sur les stocks est un sujet difficile. Il faut créer les conditions d'un partage de ces données. Ce n'est pas seulement compliqué pour la Chine. L'information est un bien privé et, lorsque vous êtes chef d'entreprise, pourquoi apporteriez-vous des informations qui vous ont coûté cher ? Les firmes agroalimentaires mondiales dépensent bien plus que la FAO pour collecter des données.

Il s'agit donc de savoir comment les faire passer d'un statut privé à un statut public, et de concevoir un système où l'on pourra garantir notamment aux entreprises le caractère privé de l'information apportée. Cette garantie suppose des mécanismes d'agrégation des données collectées qui pourraient être apportées à un organisme indépendant afin de rassurer les acteurs sur leur confidentialité.

Est-il possible, comme le souhaite M. Sarkozy, de maîtriser la spéculation ?

Certes, il est probable que des comportements de financiarisation des marchés agricoles aggravent la volatilité des prix. Mais il est difficile de séparer dans ces comportements ce qui facilite la liquidité du marché et ce qui pousse à des variations dangereuses. Il faut faciliter aux pays en développement l'accès à des méthodes de couverture des risques, comme les contrats à terme ou les assurances indicelles sur le climat. Celles-ci indemnisent, par exemple, les agriculteurs en fonction des mesures d'hygrométrie ou de températures extrêmes.

Le petit agriculteur a des moyens frustes pour se couvrir contre une mauvaise récolte qui, d'endettement de survie en impos-

sibilité d'envoyer un enfant à l'école, peut enclencher une chaîne d'appauvrissement. Il subit une quantité de risques dont il a peu conscience : de change, de transport, des marchés. Pour lui, l'assurance ne va pas de soi : il faut une maturité sociale et politique pour utiliser des ressources destinées à des événements négatifs... qui ne se produiront peut-être pas !

Quels sont les points de friction entre les membres du G20 ?

Tout ce qui relève du commerce international n'est pas simple. Prenez la question des restrictions à l'exportation que l'on souhaite réduire en raison des perturbations qu'elles provoquent. Si vous êtes le premier ministre d'un pays frappé par une crise alimentaire, et que vous vous êtes engagé à ne pas mettre de barrière à l'exportation des denrées que vous produisez, résisterez-vous à la tentation de protéger vos concitoyens ? Cet héroïsme n'est pas crédible.

C'est pourquoi les pays ont besoin de se coordonner pour éviter de réagir en panique quand la crise est là. Beaucoup de comportements néfastes proviennent de l'inquiétude qu'un pays éprouve face aux comportements supposés de ses partenaires. Parlons-nous avant, pour éviter de céder à la paranoïa. Chacun conserve sa souveraineté, mais doit aussi comprendre ce que font les autres.

Des stocks de régulation permettraient-ils de maîtriser les prix ?

La question des stocks de régulation est délicate. Quel est le bon niveau de prix de leur intervention ? En les mettant sur le marché, le gouvernement risque de perturber les prévisions des entreprises. Si l'on doit avoir recours à des stocks publics, il vaut mieux que cela passe par des contrats clairs avec les producteurs. Si l'utilisation faite de ces stocks est transparente, ils ne perturberont pas le secteur privé. Quant à la question des stocks d'urgence, elle est différente. Gérés par le Programme alimentaire mondial (PAM) et judicieusement placés, ils seraient très utiles. Le PAM pourrait être autorisé à faire de la couverture locale pour se fournir à meilleur compte.

En fait, c'est l'agriculteur qu'il faudrait conduire à stocker au niveau de sa parcelle. Outre la sécurité que cela apporterait, ce petit stock serait un actif qui lui permettrait d'obtenir un prêt destiné à augmenter sa productivité, donc son enrichissement. C'est cela, le développement. ■

Propos recueillis par
Alain Faujas et
Laetitia Van Eckhout

Les actionnaires de Carrefour votent la scission d'avec Dia

Lars Olofsson obtient les pleins pouvoirs et devient PDG du distributeur



Salariés de Carrefour au Carrousel du Louvre à Paris, mardi 21 juin, lors de l'assemblée générale des actionnaires du groupe. MARC CHAUMEIL/FEDEPHOTO POUR «LE MONDE»

Ce n'était pas seulement de la colère, mais aussi un sentiment d'amertume qui régnait, mardi 21 juin, dans les rangs de l'assemblée générale de Carrefour, au Carrousel du Louvre, à Paris. La déception de petits porteurs contrariés par un cours de Bourse en chute libre (-14,8 % depuis janvier) et de salariés mécontents de voir le numéro deux mondial de la grande distribution, premier employeur privé de France, accumuler des décisions jugées dangereuses sous la pression de deux « financiers » : le milliardaire Bernard Arnault (par ailleurs PDG de LVMH) et Sébastien Bazin, patron Europe du fonds Colony Capital.

Réunis dans la holding Blue Capital, les deux hommes détiennent 14 % des actions et 20 % des droits de vote, mais semblent faire la loi chez Carrefour depuis leur arrivée en 2007. « Quand allons-nous refaire du commerce sans dictature financière ? », interroge une représentante des salariés. « Avez-vous réellement un bon conseil d'administration ? », interpelle aussi Louis Bulidon, petit actionnaire engagé, en réclamant la démission de M. Arnault. Applaudissements dans la salle.

Finalement, ce n'est pas son départ qui aura lieu - son mandat d'administrateur de Carrefour a été renouvelé avec 78 % des voix des actionnaires présents - mais celui d'Amartya de Sèze. En fin de séance, celui-ci a annoncé qu'il quitterait la présidence du conseil pour permettre à Lars Olofsson, directeur général depuis 2009, de cumuler les deux fonctions en tant que PDG. M. de Sèze reste néanmoins administrateur.

S'agit-il d'une preuve de confiance envers M. Olofsson pour redresser la situation ? Cela ressemble surtout à un désaveu du président du conseil aux yeux des spécialistes de la gouvernance. « Il [M. de Sèze] ne tient pas la boutique. Il fallait qu'il se retire », juge ainsi Pierre-Henri Leroy, président de la société de conseil aux investisseurs Proxinvest. « Le problème de Carrefour, c'est la gouvernance », ajoute Fabrice Rémon, directeur général du cabinet Deminor.

S'il s'en défend, M. de Sèze, ancien patron du fonds d'investissement Pai Partners, est en effet considéré comme responsable par beaucoup de petits porteurs d'avoir laissé le conseil de Carrefour gouver-

ner sous l'influence de Blue Capital. Trop dociles, la plupart des administrateurs - hormis Jean-Martin Folz, démissionnaire en mars dernier - auraient laissé les deux financiers imposer leur vision « pour faire de l'argent » au détriment de Carrefour, selon M. Rémon.

En cause, notamment, la scission de l'activité maxidiscount du groupe Dia, qui sera introduite en Bourse à Madrid le 5 juillet. Même si la salle a grondé, l'opération a été entérinée avec 77 % des votes lors de l'assemblée générale. Peu importe qu'elle permette aux actionnaires d'empocher un dividende exceptionnel sous la forme d'une action Dia d'environ 4 euros, selon les pronostics du directeur financier Pierre Bouchut. « La cotation de Dia s'apparente à la vente de bijoux de famille », tranche M. Rémon. « Si c'est une si belle entreprise, pourquoi s'en séparer ? », s'interroge aussi une actionnaire.

Trouble

L'assistance a aussi été troublée de voir que Carrefour a choisi une cotation qui profitera surtout à Blue Capital (M. Bazin espère une hausse du cours de Dia de 50 % en un an), plutôt qu'une vente qui aurait renforcé les finances du groupe. Toutes les décisions semblent téléguidées par Blue Capital, y compris les plus opérationnelles. Ainsi, lorsque les actionnaires réclament des éclaircissements sur les intentions de Carrefour au Brésil, ils se voient répondre un *no comment* par M. Olofsson. Or dans ce dossier aussi, Carrefour aurait répondu à une initiative de Blue Capital.

Le groupe aurait en effet discuté avec l'homme d'affaires brésilien Abilio Diniz d'un possible rapprochement avec le distributeur Pao de Açucar, engagé dans un pacte d'actionnaires avec Casino. Selon nos informations, c'est M. Bazin, alerté d'un différend entre M. Diniz et Casino qui aurait réclamaré à la direction de Carrefour d'aller s'entrettenir avec M. Diniz. « Si Pao de Açucar était à vendre, Carrefour ne pouvait se permettre de passer à côté », indique un proche de ce dossier.

Où va Carrefour ? La nomination, mardi, de M. Bazin en tant que vice-président du conseil d'administration du groupe semble confirmer que les financiers veulent garder la main. ■

Claire Gatinio

La productivité agricole reste le moteur de l'économie des pays en voie de développement

PART DE L'AGRICULTURE DANS LE PIB DES PAYS DU G20 EN 2008, en %		SURFACES AGRICOLES EN 2007 en millions d'hectares	
Inde	17,5		180,2
Indonésie	14,4		48,5
Chine	11,3		552,8
Argentine	9,8		133,3
Turquie	8,6		39,5
B Brésil	6,7		263,5
Russie	5,0		215,5
Mexique	3,8		106,8
Afrique du Sud	3,3		99,4
Australie	2,5		425,4
Corée du Sud	2,5		1,8
Arabie saoudite	2,3		173,7
Canada	2,2		67,6
France	2,0		29,4
Italie	2,0		13,9
Japon	1,4		4,7
Etats-Unis	1,3		411,2
Union européenne	1,1		160
Allemagne	0,9		17
Royaume-Uni	0,7		17,6

SOURCE : PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DU G20

Un difficile compromis à trouver pour réguler les marchés

C'EST UNE PREMIÈRE : l'agriculture est à l'ordre du jour du G20. Mercredi 22 et jeudi 23, les vingt ministres de l'agriculture de cette instance, d'habitude centrée sur les questions financières, se retrouvent à Paris. L'hôte de cette réunion, Bruno Le Maire, y joue son va-tout. Le ministre français de l'agriculture convaincra-t-il ses homologues de faire entendre leur voix pour porter ensemble un plan d'action afin de réduire la volatilité des prix agricoles ? L'objectif est que ce plan soit entériné par les chefs d'Etat lors du G20 à Cannes en novembre. Mais la partie n'est pas gagnée.

Développer la production agricole de manière durable, instaurer la transparence sur les marchés, accroître la coordination des Etats pour prévenir les crises, prémunir les pays les plus fragiles contre les excès de la volatilité des prix, réguler les marchés dérivés des matières premières agricoles :

tels sont les cinq grands piliers du plan d'action que la présidence française souhaite voir adopter par les ministres de l'agriculture. Or sur plusieurs des questions soulevées, la convergence des Etats est encore loin d'être atteinte, mettant en jeu leur souveraineté.

Pour favoriser la transparence, l'idée serait de mettre en place un « système d'information sur les marchés agricoles » (AMIS) recensant toutes les données sur l'état de la production et des stocks. Mais la Chine et l'Inde ne sont pas favorables à livrer ces informations. Pour des raisons politiques évidentes, mais aussi pratiques.

Il faut en effet que les pays soient outillés pour fournir ces données. Ce qui n'est pas le cas. Le commissaire européen à l'agriculture, Dacian Cioloș, ne s'est-il pas engagé, le 14 juin, à ce que l'Union européenne fasse « la transparence totale sur les prévisions de marché à court terme dès l'automne

2011 », reconnaissant ainsi implicitement que l'Europe devait elle-même encore progresser dans le recueil de ces données.

Les négociations sont aussi délicates sur la question des restrictions aux exportations de produits agricoles. Les Etats-Unis estiment qu'elle doit être traitée dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Fermeté française

Autre point de friction : la constitution de « réserves alimentaires humanitaires de secours » pour atténuer les effets de la volatilité des prix dans les pays fragiles. Le projet de déclaration finale du G20 agricole use de toutes les précautions de langage, car l'Argentine, le Brésil et les Etats-Unis redoutent qu'une telle pratique ne revienne à réguler les prix.

Reste enfin à savoir si les ministres de l'agriculture s'engageront à donner leur point de vue sur les

mesures envisageables pour freiner la spéculation sur les marchés dérivés des matières premières agricoles. Outre qu'il leur faut obtenir le blanc-seing de leur gouvernement pour aborder une question financière, l'opposition du Royaume-Uni et de l'Australie à tout renforcement d'une régulation rend tout à fait incertaine cette initiative.

Mais la présidence française souhaite fermement que les ministres de l'agriculture donnent « un élan très fort » sur cette question. Insistant sur la « cohérence » du plan proposé, « qui permet de traiter l'ensemble des causes », elle ne veut pas lâcher sur aucun de ses cinq points. Pour elle, « un échec serait préférable à l'abandon d'un des cinq points. » Reste qu'en cas de désaccord M. Le Maire a prévenu « il n'y aura pas de deuxième rendez-vous pour l'agriculture mondiale ». ■

L. V. E.